

Prise parole cheffe groupe AV pour postulat école, 20 juin 2022

Les arguments avancés par les enseignants signataires du postulat de Mme Chantal Roh ont retenu toute l'attention du groupe AV. Plusieurs problématiques distinctes y sont décrites précisément, et vous ont été présentées ce soir.

L'organisation de l'appui scolaire est, aux yeux du groupe AV, un élément particulièrement important et doit être pris en considération lors de toute décision de cadre scolaire.

Le groupe AV regrette toutefois que le postulat aiguille la réflexion vers une piste unique au sujet de l'appui scolaire. Il nous semble effectivement que d'autres solutions que le regroupement par niveaux peuvent être mise en place pour pallier à la problématique de l'organisation de l'appui et du soutien scolaire.

D'autre part, un groupe de travail incluant enseignants, parents, autorités avait en son temps été mis en place, et avait abouti à la décision de privilégier un enclassement géographique. Le groupe AV espère que tous les profils concernés avaient été bien écoutés, et que les besoins avaient été correctement identifiés, comme dans tout projet mené de manière sérieuse et cohérente.

Pour ces raisons, le groupe AV, bien qu'autorisant comme habituellement la liberté de vote, ne soutiendra pas la postulat de Mme Roh. Si une nouvelle réflexion sur l'organisation scolaire doit avoir lieu, et cette réflexion nous paraît pertinente, nous l'imaginons faite en amont et à long terme. Nous reviendrons sur ce point lors des discussions autour de la motion également à l'ordre du jour.